JA 1920 MARTIGNY
MEUBLES FURRER
CENTRE DES MEUBLES

VIÈGE, route Cantonale Tél. 028 63346
SION, Av. de Tourbillon Tél. 027 233393

CARROSSERIE
TORSA
TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIEGE

FED
Les conseillers fédéraux depuis 1848
page 5
Mardi 7 janvier 1975 50 ct. JA Martigny
No 1 - Journal fondé en 1860 - Bi-hebdomadaire
Impr. Montfort, Martigny

CONFEDERE

LES OULÉMAS A STRASBOURG

Les oulémas sont des spécialistes du droit musulman. Or, un groupe d'oulémas venant d'Arabie s'est rendu récemment en Europe. Ces hauts dignitaires musulmans ont été à Paris, à Rome, ils ont visité les bords du lac Léman, mais, surtout, ils ont été à Strasbourg. Là-bas, ils ont prié, tournés vers la Mecque, dans la cathédrale après avoir été reçus par l'évêque du lieu.

Le dialogue avec l'Islam ne date pas d'aujourd'hui bien sûr. En France, un Louis Massignon, par exemple, l'a pratiqué durant les années terribles de la guerre d'Algérie et de la décolonisation. Mais la visite des oulémas à Strasbourg a quelque chose de plus spectaculaire, d'inouï, et même d'un peu inquiétant.

Il faut bien le reconnaître : l'Europe n'aurait jamais reçu les oulémas d'Arabie avec tant de respect s'il n'y avait pas eu le pétrole. L'Islam est tout auréolé de la nouvelle puissance économique des Arabes. Dès lors, certains s'inquiètent : L'Europe est-elle en train de capituler ? Sommes-nous en décadence ? Pourquoi recevoir les représentants de gens qui nous épuisent économiquement ?

A tous ces avis pessimistes ou revanchards, on peut répondre par une autre question : N'est-ce pas plutôt une chance pour l'Europe de renouer avec d'autres civilisations ?

Au fond, dans la situation actuelle, il y a deux manières de réfléchir. La première provient d'un réflexe ancien. On se dit que l'Europe est en décadence parce qu'elle n'a plus assez de bateaux de guerre et d'avions pour mettre au pas les Arabes. Cette attitude cependant ne mène à rien sinon à plus de haine, de destruction, de mépris et de souffrance. Cette attitude là ne doit pas être la nôtre sauf si l'Europe est menacée dans son existence physique elle-même.

Il y a une autre attitude possible qui est positive, celle-là. Elle consiste à saisir la chance historique que l'on a de faire à nouveau connaissance, d'égal à égal, avec les autres civilisations. Et cela pour le profit mutuel des partenaires.

Pour cela, cependant, il faudra que nous nous intéressions aux autres formes de pensée, aux autres hommes. Dès lors, la visite des oulémas à Strasbourg ne serait plus une sorte de provocation blessante mais une provocation à réfléchir sur ce que nous voulons pour notre avenir, sur ce qui nous paraît, dans nos formes d'existence actuelle, essentiel et accessoire, sur ce que nous avons à modifier dans nos modes de pensée.

Laquelle des deux attitudes est la plus conforme à nos traditions et finalement à nos intérêts mêmes de celle qui cherche l'épreuve de force ou de celle qui cherche l'épreuve de l'intelligence ?

L'Europe est un petit continent, très diversifié, peu riche en ressources naturelles. Par contre, la force de l'Europe a résidé de tout temps dans l'esprit de ses habitants. Tous les grands mouvements d'idées, ou presque, qui mènent le monde aujourd'hui sont européens à l'origine. Les grandes découvertes sont dues pour beaucoup à l'Europe. Pourquoi vouloir nous mesurer sur les champs de bataille alors que nos victoires nous les avons eues ailleurs. Encore une fois, le pacifisme à tout prix n'est jamais une solution mais la volonté de se battre avec nos meilleures armes, celles de l'intelligence, en est une.

La visite des oulémas n'est qu'un fait parmi bien d'autres. Il est significatif cependant de la volonté de l'Europe de ne pas se crisper face à l'évolution mais au contraire de s'ouvrir sans rien abandonner d'essentiel.

Pascal Couchepin

Pour de la belle confection...
Au Trianon
PAUL SALAMIN SIERRE 5 08 33

Vœux de la Municipalité et du Conseil d'Etat

Les vœux traditionnels de la Municipalité de Sion ainsi que du Conseil d'Etat ont eu lieu le vendredi 3 janvier à la Maison Supersaxo à Sion. Toutes les personnalités de l'Etat étaient présentes, des conseillers d'Etat aux juges cantonaux en passant par les représentants de la ville et du district de Sion ainsi que des représentants des autorités religieuses entourant Mgr Adam, évêque de Sion.

Grande première hivernale en Valais

Michel Siegenthaler, guide à Evolène, et Robert Willy, de Sion, ont réalisé, en 25 heures d'efforts, la première hivernale de l'arête de La Senglaz dans le massif du Mont-Collon. Cet exploit a été convoité depuis plusieurs années par de nombreux et grands alpinistes. Les deux vainqueurs ont réalisé ce très long et tenace effort par moins 20 degrés mais dans des conditions idéales. Voici les deux vainqueurs, Robert Willy (à droite) et Michel Siegenthaler (à gauche) fêtés par l'épouse et les petits enfants de ce dernier lors de leur retour à Evolène. (Valpresse)

UNE CERTAINE APPRÉHENSION

Début 1975. Plus rien n'étonne plus personne. Le beau verbe « choquer » se noie dans la mer de la passivité et de l'habitude. Les tabous ont vécu. Simultanément, les préjugés s'enfuient. Les prudes et les puritains s'accrochent. En vain. Cinéma, spectacle, littérature, depuis un certain temps, refusent les chemins battus. Les valeurs établies chancèlent ostensiblement. La jeunesse se rit du : « de notre temps... »

De même, la remise en question des valeurs hiérarchiques prête à réflexion. Prolixe, ce grand chambardement apparaît-il bénéfique ? S'il est certain que cette modification a contribué à exhumer quelques notions métaphysiques, il n'en demeure pas moins qu'il fait figure, plus que jamais, d'arme à double tranchant. Le dogme de la rigidité cède sa place, momentanément, aux fantaisies nouvelles. Jugement péremptoire !

Traités avec plus de franchise, les problèmes actuels demandent moins de détours. L'exemple de la sexualité est probant. Mais voilà, jusqu'où peut-on aller trop loin ? De notre franc-parler, la vieille génération doute. Et la confrontation entre les idées préconçues et l'improvisation pure ne présente souvent aucune échappatoire. Si vieillesse pouvait, si jeunesse savait... Aujourd'hui, les forces vives ne supplantent plus l'empirisme. Et vice et versa !

Dans le couvent des Télémithes (Rabelais-Gargantua), la règle d'or était : « Fais ce que tu voudras ! » ne s'y approche-t-on pas, en voulant, d'une façon erronée, modifier des structures en ignorant l'infrastructure ? Le sens éthymologique de liberté veut-il dire : « fais ce que tu veux ! » ou « fais ce que tu dois ! » ? Voire. Me taxerez-vous de fat ? Oui, je sais : « la critique est aisée, mais l'art est difficile ! »

Par conséquent, je pense que l'abrogation des tabous, si enracinés fussent-ils, demeure un bien passager, mais j'espère que la roue, en revenant, ne fera pas d'accrocs. Et, en cet an 1975, inflation et récession en plus, un adage point : « Qui trop embrasse mal étreint ». La conjoncture actuelle annonce de sombres augures... La suavité des années de pain blanc ne rendra que plus amer le goût de celles, prochaines, de pain noir.

Néanmoins, avant de pouvoir mesurer l'ampleur et la gravité de ladite « crise », il faudra malheureusement attendre la chute d'un des Etats riches. Alors, le bouc émissaire, devenu préfiguration, tiendra le rôle du thermomètre ! Et ce jour-là, possible signe avant-coureur d'une fin, approche à grands pas, semble-t-il.

Tout le monde fait preuve d'un pessimisme effrayant. Je ne sais si les faits en exigent autant. Pourtant, à entendre les gens, à interpréter la statistique, à suivre les politiciens, force est de constater que les temps de pléthores et du surfait... est mort d'avoir trop bien vécu. La réalité triste a submergé le rêve !

Le souvenir lointain, en l'an 476, de la décadence de l'Empire romain, au faîte de la richesse et de la gloire, donne à réfléchir aux historiens. Et partant, pauvreté et richesse deviendront, on ne peut plus relatifs...

Alors, cette crise, imminente ou embryonnaire ? Qu'importe, car en l'occurrence, le plutôt serait peut-être le mieux. Ne serait-ce que pour dissoudre l'appréhension qui nous tenaille.

Yvan Spiazzi

Régie immobilière
ANTILLE
Achats · Ventes
Location · Gérance
Assurance
Rue de Sion 4
3960 SIERRE
(027) 5 16 30

EN DIRECT AVEC...

Puisque l'année 1975 sera non seulement « sainte » pour les catholiques, mais politique pour tous les Suisses, songeons-y en commençant l'année.

En recommandant aux responsables de notre parti, à tous les niveaux, de ne pas attendre l'été pour préparer ce qui devra se passer au début du mois d'octobre. Il n'y a même plus neuf mois devant nous et pour l'instant on en est, en maints endroits, au repos du guerrier, à se souvenir de ce qui s'est passé il y a deux ans.

Et surtout en nous demandant sur quelles idées-force la campagne électorale devra s'amorcer.

Quand je pense aux idées-force j'écarte bien sûr celles qui ne seraient qu'utopiques ou dilatoires. Seules doivent être retenues celles qui ont quelque chance de se concrétiser par des actes. Les grands mots ne touchent d'ailleurs plus les gens.

On a rendu récemment hommage au Parti radical valaisan d'avoir été celui qui a le plus cherché à se définir, à se renouveler ces dernières années.

Non sans le taquiner sur ses contradictions et, notamment, sur la coexistence tacitement admise d'éléments très divers au sein de ce parti.

A telle enseigne que père et fils ne parlent pas toujours le même langage. Et l'on pourrait en dire autant des gens de conditions sociales ou professionnelles différentes qui ne réagissent pas la même chose face à certains problèmes qui se posent dans la politique du pays.

* * *

Je ne vois pas, personnellement, en quoi cela peut être grave, surtout pour un parti qui se veut pluraliste par définition quant à sa composition, se réservant de recruter ses membres dans tous les âges et dans tous les milieux.

Le dénominateur commun des radicaux se situe fort heureusement au-dessus des solutions de détail à apporter à tel ou tel problème.

Il se situe au niveau d'une philosophie de la vie et des hommes qui en constituent les animateurs.

Si, face à une situation donnée, le Parti radical a respecté la vraie liberté — et non pas celle du loup dans la bergerie — a respecté en outre la personne et a donné la préférence à la responsabilité individuelle contre la collectivisation des consciences, il s'est manifesté dans sa plénitude.

Peu importe que sur le plan pratique, il y ait eu, ci ou là, divergences sur les moyens.

En Valais, je connais des gens qui vomissent en bloc et systématiquement le Gouvernement cantonal et celui de la Confédération et qui seraient très étonnés d'être traités de gauchistes pour cela. Ils sont persuadés de représenter l'orthodoxie de la pensée face aux élus — par eux pourtant — dans lesquels ils ne voient que de dangereux collectivistes.

Et il y a les gauchistes qui le sont jusqu'à ce qu'on touche leur portemonnaie.

Très curieux.

* * *

Il resterait bien sûr à redistribuer les cartes au sein des partis où l'on

En avant pour le mois d'octobre

C'est si vrai qu'on a coutume de dire qu'en politique il y a presque toujours plusieurs manières de faire quelque chose dont une seule, théoriquement, est la meilleure. Tant l'art consiste à la découvrir.

* * *

C'est pourtant le rêve de beaucoup, dans ce pays, de voir les cartes se redistribuer par dessus les partis, de voir partir à droite, les droitiers de tous bords, et à gauche, les autres.

Ce serait tellement plus simple.

Mais c'est impossible, précisément parce que la division de l'humanité votante entre gens de droite et de gauche est une vue de l'esprit.

Pour la bonne et simple raison, avant tout, que ces mots n'ont jamais été bien définis et que, personellement, je ne m'y lancerais pas.

Il y a la gauche idéologique des incroyants, la gauche politique des révolutionnaires ou anarchistes, la gauche économique des «travailleurs» mot à redéfinir aussi et d'autres gauches encore, sans doute, celles des « étatisateurs » collectivistes par exemple.

Et bien sûr, en face, il y a la droite croyante, la droite conservatrice, la droite des riches, la droite individualiste, la droite des propriétaires et j'en passe.

verrait les uns se détacher des autres et des partis nouveaux proliférer.

La tentative n'est pas nouvelle. A Genève, il y a six partis. Il y en a sept ou huit ailleurs. Ce sont souvent des branches d'un même tronc.

Mais on dit facilement de certains cantons ou de certaines communes qu'ils sont devenus, pour cela, ingouvernables.

A méditer.

La société des votants, c'est un conglomérat de gens de 20 à 100 ans appartenant à toutes les classes sociales et même, parfois, n'appartenant à aucune classe du tout (les marginaux). La prépondérance d'une classe d'âge ou d'un groupe social est impensable. C'est donc au compromis qu'il faut songer.

Ce n'est pas en multipliant les sous-groupements qu'on arrange les choses.

Dans le concert des groupements existants, être radical, c'est une tournure d'esprit orientée irrésistiblement vers le bien commun placé sur une plateforme large et surélevée. Il y a place pour beaucoup de monde et c'est bien pour cela que ce parti est plus que centenaire et rencontre toujours des adeptes.

EDOUARD MORAND

Vendanges 1974 en quelques chiffres

	en kilos	en litres	degré moyen
Chasselas	17 203 667	13 762 934	74,8
Rhin	4 872 502	3 898 002	82
Ermitage	480 181	384 145	77,4
Malvoisie	260 384	208 307	94,1
Arvine	118 830	95 064	76,2
Amigne	67 938	54 350	87
Autres blancs	164 224	131 379	—
Pinot	9 140 265	7 214 347	85,7
Gamay	4 800 451	3 777 800	80,6
Autres rouges	61 726	46 294	—

La réalité, mieux que ce que l'on en dit

Martigny

MARCHÉ DU LOGEMENT: SAIN

On a entendu dire à Martigny comme dans beaucoup d'autres agglomérations du Valais et même de Suisse que le nombre de logements vides atteignait en fin d'année 1974 des chiffres records. Pour en avoir le cœur net, nous nous sommes adressés au Service technique de la ville de Martigny qui tient depuis plusieurs années une statistique des logements mis sur le marché, des logements vacants, des logements en construction et des logements occupés.

Le tableau établi par le Service technique est éloquent. Il n'y a pas un nombre élevé de logements vides à Martigny. Au 1er décembre 1974, il n'y avait, en effet, que 59 appartements vides d'occupants. Ce chiffre est très peu élevé si on le compare au nombre des logements existant en Ville (4002 logements).

Sur ces 59 logements vides, il y en a 3 d'une pièce, 12 de 2 pièces, 13 de 3 pièces, 25 de 4 pièces et 6 de 5 pièces. La plupart d'entre eux sont offerts à la vente mais il y a tout de même 7 appartements dans des immeubles locatifs libres et 5 appartements HLM libres dans un bâtiment appartenant, sauf erreur, à l'Administration militaire fédérale.

Selon les régies, le marché du logement est bon. Les logements se louent normalement.

Au fond, dans cette affaire comme dans d'autres, on a le sentiment qu'une partie de la population provoque la crise par des propos inutilement alarmistes. Le marché de la construction à Martigny est encore sain. Il serait malheureux de le détériorer en laissant croire des choses qui sont fausses. Que les propriétaires, les locataires et les constructeurs se rassurent. Il y a encore de l'avenir dans le bâtiment à Martigny comme dans d'autres régions.

MARCHE DU LOGEMENT
DU 1.12.1966 AU 1.12.1974

	Mis sur le marché	Vacants	En constr.	Occupés
1.1.1966	96	50	112	
1.12.1967	127	57	75	120
1.12.1968	182	38	186	201
1.12.1969	192	11	196	219
1.12.1970	169	31	203	149
1.12.1971	183	19	177	195
1.12.1972	158	10	213	167
1.12.1973	200	43	221	167
1.12.1974	216	59	200	200

Vœux de l'an

La traditionnelle cérémonie des vœux de l'an à la Municipalité s'est déroulée le 1er janvier. Les deux corps de musique municipaux, soit l'Harmonie et la fanfare Edelweiss ont agrémenté la cérémonie. Innovation appréciée de tous, les deux corps de musique ont joué un morceau d'ensemble. Ensuite, dans la salle de l'Hôtel de Ville, le président E. Morand adressa les vœux du Conseil aux deux fanfares, représentant la population, et aux autorités présentes. Parmi ces dernières, on reconnaissait les conseillers nationaux MM. A. Copt et R. Tissières, les députés Mme Cilette Cretton et M. François Couchepin, le président de la Bourgeoisie accompagné de son Conseil, la plupart des conseillers communaux, le président du Conseil général, de nombreux conseillers généraux, le président du Tribunal I de Martigny, Me Gross, Mgr Lovey, prévôt du Saint-Bernard, le prieur Giroud, etc. L'apéritif traditionnel fut ensuite servi.

Initiation théâtrale

L'Université populaire de Martigny organise un cours d'initiation théâtrale sous la direction de M. Jean-Claude Roduit, animateur du « Théâtre de la Trappe ». Il aura lieu en dix séances où l'art théâtral sera examiné, étudié sous divers aspects :

Interprétation : étude et approche des personnages. Importance et engagement dans le domaine de la mise en scène. Interprétation de différentes scènes tirées d'œuvres classiques ou modernes, au choix des participants.

Diction : technique d'interprétation ; exercices vocaux. Correction d'accents ou de défauts de prononciation. Exercices de respiration.

Education corporelle : contrôle des mouvements. Interprétation physique d'une situation déterminée et imaginée par les participants. Exercices de concentration, de décontraction.

Le cours aura lieu en 10 séances du 7 janvier au 11 mars 1975, à la grande salle de l'Hôtel de Ville le mardi de 20 à 22 heures.

Finance d'inscription : 30 francs pour le cours complet.

Le nombre des participants est limité à 15 personnes. Inscription auprès des membres du comité de l'Université populaire : M. Albert Roduit (2 26 09 et 2 19 41) ; M. Jean-Louis Bruchez (8 82 01 et 2 18 80).

Sapins de Noël

Nous informons les particuliers que le service de la voirie effectuera le ramassage des sapins de Noël ce mardi 7 janvier dès 8 heures.

L'Administration communale

CINÉMAS

Etoile - Martigny

Jusqu'à dimanche 12 - Soirée à 20 h. 30
16 ans
Le best-seller d'Henri Charrière à l'écran

PAPILLON

avec Steve McQueen et Dustin Hoffman

Corso - Martigny

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 18 ans
Mystère... Angoisse... Epouvante...

THEATRE DE SANG

Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
Charles Bronson, en grande forme, dans

MISTER MAJESTYK

Fin 75 : télécabine Châble - Verbier

En automne 1961 déjà, un syndicat composé de la commune de Bagnes, du Martigny-Orsières et de Téléverbier SA s'était constitué en vue de la construction d'un télécabine du Châble à Verbier. Chacun des trois partenaires devait participer pour une part égale à la réalisation de cette œuvre.

La concession fédérale avait été accordée le 29 juillet 1973.

Après des discussions qui durèrent de nombreuses années et ensuite de la crise de l'énergie, Téléverbier décida de construire le télécabine du Châble à Verbier avec l'appui de la commune de Bagnes et du Martigny-Orsières.

Les travaux dans le terrain commencèrent au mois de juillet dernier déjà.

Les profils en long furent mis au point.

Quinze socles de pylônes ont été coulés. Seuls les socles des trois pylônes inférieurs devront être construits encore en 1975.

Sur le plan administratif, des contacts ont été pris avec divers constructeurs. La livraison de la partie mécanique des télécabines a été adjugée à MM. Giovanola-Habegger à des conditions qui donnent satisfaction.

L'acte de vente d'un terrain par le Martigny-Orsières à Téléverbier a été signé il y a plusieurs mois déjà. Il manque encore une autorisation de l'Office fédéral des transports. Ce terrain sera échangé par la suite avec la commune contre le fonds sur lequel sera édifiée la gare du Châble-Verbier.

Les expropriations pour le passage de la ligne ont été mises au point. Le géomètre devra en communiquer l'état sous peu au Registre foncier.

Diverses entrevues ont eu lieu avec la commune de Bagnes et avec le Martigny-Orsières pour coordonner tout à la fois le programme des travaux de l'an prochain et l'exploitation du futur télécabine Le Châble-Verbier.

Selon les ententes qui liaient Téléverbier au Martigny-Orsières, le télécabine devait être mis à disposition du public au mois de décembre 1977. Cette échéance a pu être avancée. **A vues humaines l'exploitation de cette nouvelle remontée mécanique commencera le 15 décembre 1975 déjà.** Toute la région en bénéficiera. Ultérieurement, un téléphérique devra relier la gare du Châble aux Mayens de Bruson. Toutes dispositions ont été prises à cet effet.

Exploitation

Téléverbier envisage une collaboration avec le Martigny-Orsières et les CFF, dans ce sens que les abonnements pour la journée ou pour deux jours pourront être intégrés dans des billets de CFF délivrés dans les principales gares de Suisse romande.

Pour le cas où la collaboration serait par trop difficile avec les chemins de fer fédéraux, ces mêmes billets seraient vendus à Martigny. Un service de bagages sera organisé.

Les voyageurs venant par chemin de fer pourront déposer leurs valises à la consigne du Châble. Ils les retrouveront dans leur chalet respectif.

Tout a été mis au point pour pouvoir exploiter le télécabine de nuit.

Patinoire de Martigny

Mardi 7
08.00 Ecoles
19.00 Charrat
20.30 Patinage public

Mercredi 8
08.00 Ecoles
13.30 Patinage public
17.00 HC Martigny novices A
19.00 HC Martigny juniors
20.30 Patinage public

Jeudi 9
08.00 Ecoles
17.00 HC Martigny novices B
19.00 HC Martigny 1re équipe
20.30 Charrat

Vendredi 10
08.00 Ecoles
17.00 HC Martigny novices A
19.00 HC Martigny 1re et juniors
20.30 Patinage public

FÊTE DES AÎNÉS DE SAXÉ-MAZEMBROZ

Présidée par M. Jean-Marcel Granges, la Jeunesse Saxé-Mazembroz de la commune de Fully ne songe pas seulement à s'amuser et à organiser de sympathiques sorties d'été. A Noël, les quelque quarante membres de cette société pensent aux personnes âgées de leurs deux villages. Ainsi, cette année, plus de quarante-deux aînés ont été comblés de cadeaux par les jeunes : une plante et des chocolats pour les dames, des bouteilles pour les hommes. Notre photo montre l'une de ces visites : de gauche à droite, M. Emile Bruchez (1891), Mme Marie Bruchez (1889), Mme Alexandrine Roduit (1890) et M. Denis Bender (1896) reçoivent leur cadeau des mains de la petite Nancy. (Photo A. Théoduloz, Fully.)

FED2

CINQUANTE ANS DE TRAVAIL AU « CONFÉDÉRÉ »

Bonne retraite M. Robert Terrettaz

1924-1974, un demi-siècle de travail pour M. Robert Terrettaz qui, le 31 décembre, a quitté sa place au marbre de l'Imprimerie Montfort pour entamer une retraite bien méritée.

Cinquante ans... qui sont liés à une belle aventure journalistique, celle du « Confédéré ». En effet, le compositeur typographe Robert Terrettaz est le plus ancien ouvrier du journal. C'est en 1924 qu'il fait ses premières armes dans la Maison Pillet où s'imprimait alors « Le Confédéré ». Il y accomplira ses quatre ans d'apprentissage et passera à la fontaine.

En 1929, un 28 décembre — M. Terrettaz s'en souvient bien ! — il suit le journal à l'Imprimerie Montfort. Depuis, il s'occupa de la mise en pages du journal.

En cinquante ans de marbre dont 45 au service de la famille Montfort, M. Terrettaz en a accumulé des souvenirs. Il a vu grandir des apprentis, se succéder des rédacteurs.

Durant ses loisirs, M. Terrettaz réservait une place importante à la musique. N'a-t-il pas été le piston solo de l'Harmonie municipale pendant plus de 48 ans ? Musicien renommé, M. Terrettaz est toujours le fidèle carillonneur de l'église paroissiale de Martigny. Il continuera cette activité durant sa retraite : **La montée au clocher, ça fait du bien pour les jambes !** dit-il.

Et puis, M. Terrettaz consacrera aussi une grande part de son temps à sa famille et aux voyages. Il a la chance de posséder encore ses parents qui sont âgés tous deux de 89 ans.

M. Terrettaz ne quitte pas définitivement ses compagnons d'atelier. Il reviendra prendre sa place au marbre pour des remplacements ou lors de périodes surchargées. Nous aurons ainsi l'occasion encore de parler avec M. R. Terrettaz des années héroïques du « Confédéré » qui, par ces lignes, lui souhaite une bonne retraite.

Mjl

Décès

Le début de l'année martignerain fut attristé par plusieurs deuils. Jeudi, en présence d'une foule profondément émue, fut accompagné à sa dernière demeure M. Hubert Riondet, décédé à l'âge de 42 ans à Verbier. M. Riondet était l'époux de Mme Christiane Torrione, fille du directeur de l'Hôpital, M. Jacques Torrione. M. Riondet laisse une épouse courageuse mais accablée par cette mort inattendue ainsi qu'un enfant de moins de deux ans.

Le « Confédéré-FED » présente à Mme Riondet et à la famille ses sincères condoléances.

* * *

Samedi à l'église Saint-Michel, à nouveau, une très grande foule rendit les derniers hommages à trois personnes de la région : M. Hugo Panigas, le sympathique tenancier de la cantine du centre industriel ; Mme Brown de Martigny-Bourg, ainsi que Mme Gasparine Coquoz, mère de MM. Alexis et Gérard Coquoz bien connus à Martigny.

Nous présentons aux familles dans la peine nos sincères condoléances.

PAUL BISELX

Samedi 4 janvier, la population des villages d'Orsières, en particulier de la Cote de Chez les Reuses, a rendu les derniers honneurs à M. Paul Biselx décédé au bel âge de 87 ans.

Paul, comme on l'appellait à Prasurny, son village natal, n'avait jamais quitté sa commune sauf pour aller travailler ses vignes de Fully. C'est dire quel courage, quelle volonté, quelle affection pour les siens, Paul Biselx a déployé au cours de son existence pour parvenir à tirer de la terre d'un hameau haut perché d'Orsières assez de ressources pour élever une famille.

En effet, Paul fut sa vie durant un travailleur exceptionnel, à la tâche dès le lever du jour. Malgré les lourdes peines qu'il eut à supporter (sa chère épouse fut longuement et douloureusement malade). Paul bénéficia heureusement d'une santé exceptionnelle. Jamais il ne fut malade. Alerte jusqu'à la fin de son existence. Ainsi donnait-il sa recette de longue vie à ses amis : bien travailler, boire du fendant et de la bonne dôle de ses vignes, manger du pain de seigle, fait par lui, et de la bonne boucherie domestique.

Je ne saurais terminer sans présenter mes sincères condoléances à toute la famille Biselx. Qu'il repose en paix et que la terre lui soit légère.

Marius Volluz

Affluence à Verbier

Les fêtes ont été une période extraordinaire d'affluence pour la station de Verbier. Rarement de mémoire de Verbiérain, on a vu autant de monde sur les pistes et surtout dans les files d'attente des installations mécaniques. Cette affluence pose quelques problèmes aux responsables de la station de Verbier et de Téléverbier. De nouvelles expansions des installations deviennent nécessaires. Espérons qu'elles puissent être réalisées au plus tôt. Pour l'instant, il faut se féliciter de ce que la crise n'est qu'un cauchemar pour certains mais n'existe pas dans la réalité.

Concours d'hiver de la division montagne 10

Conformément au calendrier des manifestations sportives militaires de l'année 1975, les Concours d'hiver de la division de montagne 10 renforcée se dérouleront les samedi 1er et dimanche 2 février 1975 au Lac Noir (FR).

Ces concours réuniront les patrouilles sélectionnées de la division de montagne 10, ainsi que celles de la brigade de frontière 11, de la brigade de réduit 21, de la brigade de forteresse 10 et de la zone territoriale 10.

Un comité d'organisation, présidé par le colonel Barras, commandant du régiment d'infanterie de montagne 7, prépare activement cette importante manifestation sportive, qui réunira plus de 500 concurrents répartis dans les catégories élite, landwehr et landsturm.

COMMUNIQUE DE LA LIGUE VALAISANNE CONTRE LE CANCER

Mise en garde contre les guérisseurs

Une propagande irresponsable prétend que les charlatans des Philippines pourraient extirper des tumeurs abdominales sans ouvrir directement le ventre en mettant en jeu des possibilités insoupçonnées des forces parapsychiques.

S'il existe des phénomènes de télépathie et des forces magnétiques mystérieuses incomprises de la science moderne, des experts en parapsychologie ont déclaré que la chirurgie psychique n'est que de la fraude morale et financière. Aucun guérisseur philippin n'a jamais pu extirper et encore moins guérir une tumeur cancéreuse.

COURRIER DES LECTEURS

Conjecture sur l'avenir de la chasse

Nos petits-neveux chasseront-ils dans vingt ans alors que le monde sera si différent du nôtre et que les animaux sauvages n'auront plus de place sur une terre surpeuplée ?

Comme personne ne peut infléchir le cours de l'histoire, il est à craindre que le processus ne soit irréversible. Déjà on perçoit les premiers présages. Le gibier d'aujourd'hui a du mal à se maintenir et dépend plus de son biotope que de la chasse qui lui est faite. Un autre signe des temps : le Service de la chasse a troqué son nom et s'appelle Service de la conservation de la faune. Encore un fait significatif : la chasse n'est plus une affaire de chasseurs. Les jeunes couches revendiquent la faune comme étant un patrimoine collectif, l'ensemble du public est sensibilisé à ce problème, bref tout le monde est concerné.

Cela n'est pas de bon augure et on aurait tort de ne pas prendre au sérieux ces mouvements d'opinion et cette tendance actuelle qui sont loin de jouer en notre faveur. Aussi je souhaite que la nouvelle réglementation qui sera mise sur pied l'année prochaine en tiendra compte. En ce qui me concerne, mon sentiment a toujours été qu'une modification fondamentale dans l'économie de la chasse est nécessaire au développement harmonieux des espèces sauvages.

Certes, je n'ai jamais douté de la légitimité et de la nécessité de notre discipline mais son côté sportif doit être mieux mis en évidence. Il faut donner à la chasse son vrai sens, d'autant plus que l'importance du butin n'a jamais fait la qualité du chasseur. Bien sûr elle demeure une activité sanglante mais si l'on chasse correctement, c'est un combat honorable et loyal avec l'animal, une joute où tous les coups ne portent pas, tant s'en faut...

Mais la chasse n'est pas que cela. Pour le vrai chasseur, elle est aussi l'image de la vie libre, un exercice viril où l'effort, l'endurance au froid, à la fatigue, au sommeil, à la faim parfois ont une grande part. Qui sait si ce n'est pas dans la profondeur des forêts ou la solitude de la montagne qu'il vit les moments les plus exaltants et les plus captivants de son existence ?

A celui qui a le démon de la chasse, ne demandez donc pas de renoncer à son sport favori. Il ne saurait vivre de souvenirs et ne serait plus pleinement heureux. Sa préoccupation, c'est de pouvoir chasser, mais il est inutile de se leurrer, pour combien de temps encore ?

P. B.

MEOC
ENGRAIS ORGANIQUES
PRODUITS ANTIPARASITAIRES
SERVICE AGRONOMIQUE
CHARRAT • 026/5 36 39

Bâches
pour tous véhicules
Confection de stores
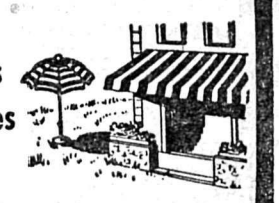
PAUL GRANDCHAMP MARTIGNY
Av. Grand-Saint-Bernard Tél. 026/2 2787

IMMOBILIA S.A. MARTIGNY
PLACE DE LA GARE
026 • 2 58 12

ELECTRICITE AUTOMOBILE
PIERRE GUEX
La batterie suisse de haute qualité
Tous les modèles en stock chez le spécialiste

MARTIGNY Av du Gd-St-Bernard 42 – 026/2 20 06

RONEO
Classeur en acier
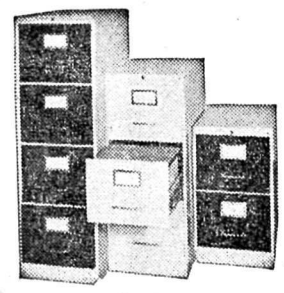
2 tiroirs Fr. 320.—
3 tiroirs Fr. 445.—
4 tiroirs Fr. 545.—
Livraison du stock
S D
Schmid & Dirren SA
Organisation de bureau
1920 MARTIGNY - Tél. (026) 2 27 06

POMPES FUNEBRES
M. MILHIT & FILS
1907 SAXON
CORBILLARD · EN DEPOT:
CERCUEILS, COURONNES, etc
SERVICE PERMANENT :

LANGEL
Horlogerie-Bijouterie
Martigny
vous souhaite
une bonne et heureuse année
1975

A LOUER A LEYTRON
appartements
4 pièces ½
Loyer mensuel : 454 francs plus charges.
S'adresser à Fiduciaire J. Philippoz, Leytron - (027) 86 34 45

PETITES ANNONCES
Service Abonnés
Tarif: 1.90 la ligne
027 - 2 30 43

RENE GRANGES & Cie - MARTIGNY
CARROSSERIE DU SIMPLON
Peinture au four — Installations ultra-modernes — Vente et réparations de remorques en tous genres - Pneus de marques en stock - Equilibrage électronique
Téléphone 026/2 26 55 et 2 34 63 - Route du Simplon

HOTEL CENTRAL SALQUENEN
SALLES POUR NOCES, BANQUETS ET SOCIETES
FAM. CARRON-MATHIER 027/5 07 82

ECOLE TAMÉ
SION
Imm. « Eden-Scex »
Rue du Scex 21
Direction : B. PREMOSELLI
Tél. (027) 23 23 05 (école) - (027) 22 40 55 (appart.)
Non-réponse : (027) 86 38 47 (Mayens-de-Riddes)
A partir du 8 janvier 1975
NOUVEAUX COURS DE COMMERCE ET SECRETARIAT d'une durée de 6 à 10 mois.
RENSEIGNEMNTS - PROSPECTUS - INSCRIPTIONS auprès de la Direction de l'école.

Editeur : Coopérative « Le Confédéré ». **Rédacteur responsable :** Pascal Couchepin. **Publicité :** Annonces Suisses S. A., place du Midi, 1950 Sion, ✆ (027) 2 30 43 et rue du Grand-Verger 11, 1920 Martigny, ✆ (026) 2 56 27. **Rédaction - Administration :** av. de la Gare 21 - 1920 Martigny - Case postale 295 - CCP 19 - 58, ✆ Rédaction (026) 2 65 76 - ASSA, Martigny (026) 2 56 27. **Impression :** Imprimerie Montfort, Martigny. **Confédéré-FED**

MEUBLES Lachat
1920 MARTIGNY
026/2 37 13 2 56 69
Exposition permanente
ROUTE DU GUERCET

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants :

Du lundi 6.1.75 au mardi 23.12.75 de 0600-2400 tous les jours

Place de tir - Zone des positions :

Place de tir de combat région d'Aproz - Pra Bardy (500 m à l'Est d'Aproz).

Observations :

1. Aux jours suivants il n'y a pas de tirs :
   — tous les samedis et dimanches
   — jours de fête officiels.
2. Il est possible que les tirs ne s'effectuent pas tous les jours, ainsi que pendant toute la durée du temps prévu.
3. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à l'Office de coordination 11 Valais à Sion, tél. (027) 22 87 86.

Armes : armes d'infanterie (sans lm et HG).

Sion, le 18.12.74.

Office de coordination 11 Valais

LUIGI LUCIANI
CHAUFFAGES CENTRAUX · INSTALLATIONS SANITAIRES
3960 SIERRE-SALQUENEN - TEL. 027/5 60 37 - 5 38 35

Qui dit meubles pense Gertschen!
Compétent pour toutes les questions d'ameublement.
Grandes expositions à Brigue, Martigny et Uvrier/Sion. Un choix incroyable sur 14000 d'exposition. Fabrique de meubles en propre, disposant d'une équipe d'architectes d'intérieur hautement capables. Prix sympathiques grâce à des achats en gros. Possibilités de financement idéales et conseils par spécialistes qualifiés.
Tout cela, Gertschen seul peut vous l'offrir!

Fabrique et plus grand dépôt de Suisse romande à Naters
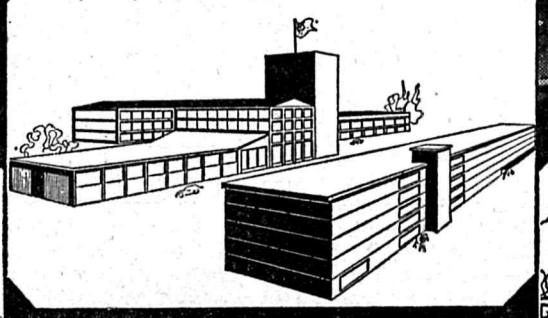
Brigue
DIRECTION ET VENTE
Téléphone 028 3 10 55
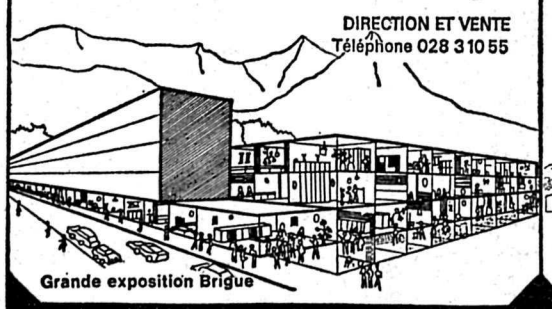
Grande exposition Brigue
Uvrier/Sion
Téléphone 027 9 68 86
Centre Magro

Grande exposition Uvrier/Sion
Martigny
Téléphone 026 2 27 94
Avenue de la Gare
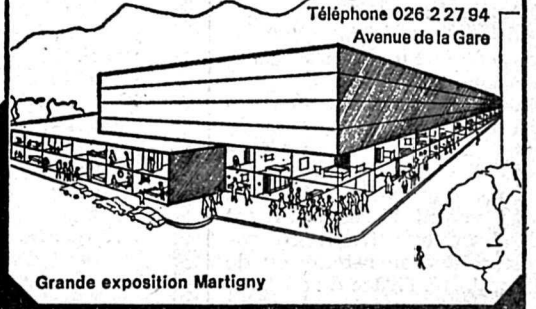
Grande exposition Martigny
Gertschen SA
Fabrique de meubles et agencements intérieurs, 3900 Brigue

Construire mieux pour habiter plus sainement

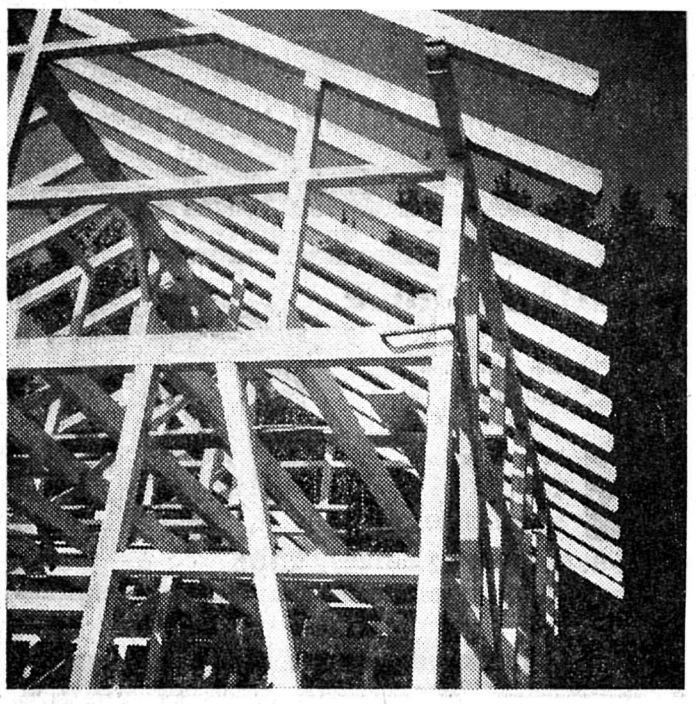

Qu'il s'agisse du gros œuvre ou de la finition, le bois connaît aujourd'hui une nouvelle renaissance dans le bâtiment. (Photo Lignum, Union suisse en faveur du bois).

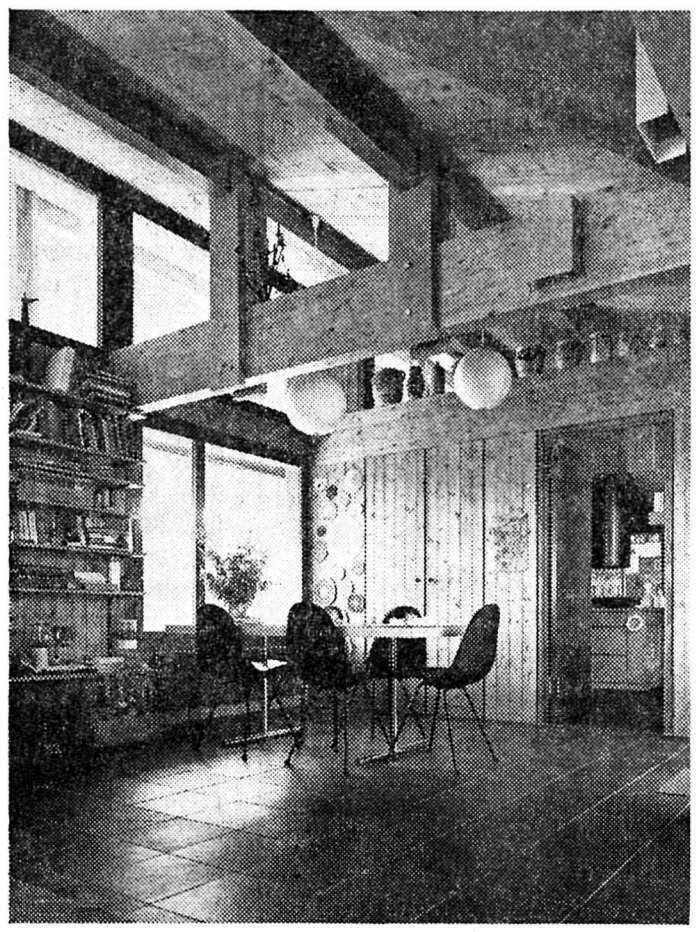

Les constructions en bois avec leurs éléments porteurs et leurs éléments de soutien créent une atmosphère naturelle et confortable, grâce à quoi l'homme se sent à l'aise, moralement et physiquement. (Photo C. Seltrecht, Saint-Gall).

La recherche d'une meilleure qualité de vie est liée à des idéaux et des buts divers. Cette prise de conscience va en se développant à tel point qu'on ne saurait plus se soucier seulement des facteurs écologiques importants comme l'air, l'eau ou le bruit. Les problèmes touchant l'art de bâtir et d'habiter méritent aussi toute notre attention. Aujourd'hui, l'architecture a pour tâche essentielle de créer des locaux d'habitation adaptés aux besoins sociaux, physiologiques et psychologiques de l'homme, tout à la fois individu et membre d'une communauté.

La suppression du lien avec la nature, tant sur le plan physique que matériel, est bien faite pour préparer le terrain aux perturbations de la santé. Citons à ce propos les enquêtes menées par le professeur M. Piperek, biologiste et psychologue à Vienne. Sur 500 personnes interrogées, qui habitent un logement où le bois domine, la moitié seulement souffrent des troubles psychiques qu'entraîne la civilisation et que l'on constate chez les habitants de constructions dépourvues de matériaux naturels.

Le bois apporte aussi une contribution positive à l'habitat du point de vue physiologique. En effet, il améliore le climat des locaux habités, ce qui a été confirmé par les expériences de l'architecte d'intérieur viennois W.J. Haipel. Cinq appartements d'un immeuble locatif viennois ont été examinés quant au degré d'humidité de l'air. Quatre d'entre eux étaient installés de la manière suivante : meubles plaqués d'une feuille plastique, papiers peints lavables, rideaux en fibres synthétiques. Pour l'agencement du cinquième appartement, on employa des matériaux naturels : meubles en bois, parois lambrissées, rideaux de coton. W.J. Haipel nous livre les appréciations suivantes : **« Les appartements sont tous habités et les gens y vivent. Mais, dans les habitations en matériaux synthétiques, les plantes périclitent malgré l'humidificateur le plus perfectionné. Durant l'automne et l'hiver, les habitants y souffrent de rhumes. Croyant qu'il s'agit de refroidissements, ils chauffent davantage, ce qui aggrave la siccité de l'air. Les matières synthétiques n'ont pas la porosité requise pour retenir la vapeur d'eau et maintenir la norme de 60 % environ d'humidité dans l'air. Dans les quatre premiers appartements, l'air n'avait que 30 à 43 % d'humidité tandis que dans le cinquième, on mesurait 58 à 62 %. »**

Le bois, facteur de santé

A l'aide de ces exemples, il est aisé de mesurer l'importance du bois comme matériau d'architecture. Le bois répond à nos besoins essentiels en matière d'habitat, tant sur le plan psychique que physiologique. L'effet positif du bois découle de sa nature. Les nuances de ses colorations, la variété de ses madrures et de ses nœuds sont les garants d'une bonne ambiance. Le bois est un matériau vivant. Il respire, il est poreux et doué de qualités hygroscopiques lui permettant de retenir ou de dégager de l'humidité. Grâce à son pouvoir isolant, il assure un climat sain et équilibré dans nos habitations. Il favorise aussi l'acoustique. La nature de sa surface et son toucher agréable constituent un puissant apport à une ambiance intime et reposante.

Champ électrique naturel

Les bienfaits que dispense le bois en tant que matériau ne se bornent pas à des valeurs affectives. Une série de recherches bio-climatiques menées par divers spécialistes ont prouvé que, pour la vitalité humaine, le maintien de la chute potentielle naturelle de l'air — équilibre entre la surface de la terre et l'ionosphère — est d'une importance déterminante. En temps ordinaire (beau temps sans perturbations atmosphériques), la chute du champ électrique est de 130 volts par mètre environ. Un tel champ provoque chez les personnes testées un apaisement frappant de la respiration et du système nerveux végétatif. Dans les conditions énoncées, les signes de fatigue apparaissent plus tard que d'ordinaire et les accès de toux nerveuse s'espacent notablement. Si le champ normal est modifié par l'arrivée d'un front de mauvais temps ou des fluctuations extrêmes de température, les mécanismes d'autodéfense de l'organisme fonctionnent mal. Maux de tête, nervosité, troubles circulatoires deviennent nettement plus fréquents que dans les conditions normales.

Du point de vue hygiène de l'habitation, nous devrions à l'avenir accorder au bois une part bien plus grande que jusqu'ici parmi les matériaux de construction. Ses propriétés électro-biologiques en font le matériau prédestiné pour les logements et les pièces de séjour.

Lig.

L'Année de la Femme ou la Femme de l'année ?

Les « bonnes femmes », pour les uns, les « braves femmes » pour les autres, celles qu'on « emmagazine » en fonction du canon modèle de la silhouette ou celles que l'on renvoie à la confection de la soupe et au mouchage des « moujingues », il importe que cette année de la Femme coïncide avec son intégration dans la cité, cette commune « à l'ancienne ».

En s'opposant au conditionnement de la Femme, les hommes devront bouleverser les termes de l'échange et admettre enfin qu'il est moins important d'élire une Miss Univers que de hâter la promotion de la Femme dans un monde où elle soit autre chose qu'une pondeuse, une « femelle affairiste », une acheteuse, ou une « Sexy-Girl » !

†

Madame Edwige MARIAUX-NANÇOZ, à Vionnaz ;
Madame Angeline JAQUES-MARIAUX, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Laurence FRACHEBOUD-MARIAUX, à Vionnaz, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Joseph PARVEX-MARIAUX, à Muraz, leurs enfants et petit-enfant ;
Monsieur et Madame André MARIAUX-VANNAY, à Vionnaz, leurs enfants et petit-enfant ;
Madame Juliette PARVEX-MARIAUX, à Muraz, et ses enfants ;
Monsieur et Madame Antoine MARIAUX-FRACHEBOUD, à Vionnaz, et leurs enfants ;
Madame Lucie MARIAUX-BRESSOUD, à Monthey, et ses enfants ;
Monsieur Joseph NANÇOZ, à Champéry ;
Monsieur et Madame Marc NANÇOZ-BERRA, à Champéry, et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Roger GEX-COLLET-NANÇOZ, à Monthey, leurs enfants et petit-enfant ;
Madame et Monsieur Roger LAMBELET-NANÇOZ, à Eclagnens, et leurs enfants ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Aristide MARIAUX

dit DIDI

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection le samedi 4 janvier 1975, à l'âge de 57 ans, après une longue maladie vaillamment supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vionnaz ce mardi 7 janvier 1975 à 15 heures.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Priez pour lui

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection dont elle a été entourée lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Jacques Tschopp

remercie très sincèrement tous ceux qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs messages réconfortants.

Elle les prie de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Sierre, janvier 1975.

HC MONTHEY - HC VALLÉE DE JOUX 6-3

Monthey : Kühn ; Barman, E. Imesch; Heubi, G. Imesch ; Hulmann, Trisconi, Gassner ; Cossetto, Wirz, Lenoir ; F. Ciana, Béchon, P.-A. Ciana.

Vallée de Joux : Stalder ; Lischer, Weissbrodt ; Bolomey, Luthi ; Perrin, Carrara, Reymond D. ; Grand, Ph. Reymond, Moine ; Bélaz, Rey, Giotto ; Mollet, Dépraz.

Arbitres : MM. Meyer et Zurbriggen, mauvais.

Notes : Patinoire artificielle de Villars. 150 spectateurs. Pénalités : 4 x 2 contre Monthey, 6 x 2 et 1 x 10 contre La Vallée de Joux.

On n'aurait pas donné cher de la peau des Montheysans après les douze premières minutes de jeu. Il semblait que les deux semaines de repos précédant ce match leur avaient coupé les jambes. Aucune coordination, un festival de ratés, de nombreuses sueurs froides pour leurs bouillants supporters, tel était le menu offert. Les Combiers en profitaient du reste pour scorer à deux reprises et tenir le jeu bien en main. Pourtant, le passage à vide eut une fin heureuse à la 16e minute lorsque Gassner mettait le puck entre les jambes d'un Stalder jusque là brillant.

La deuxième période vit les Chablaisiens se reprendre encore plus nettement et faire jeu égal avec leurs adversaires. La machine avait eu besoin de vingt minutes pour se rôder. Maintenant, elle tournait. Il fallut pourtant attendre 14 minutes pour voir Hullmann, embusqué devant le portier, dévier un tir de Heubi et permettre à son équipe de rétablir l'égalité. Notons que les gars du Haut Lac se trouvaient alors à quatre sur la glace. Malgré des efforts de plus en plus soutenus, plus rien ne franchissait la ligne de Stalder durant cette deuxième reprise, celle du réveil.

La rage de vaincre des Montheysans, que connaissaient déjà Serrières et St-Imier, allaient faire merveille dans le dernier tiers-temps. Après 36 secondes, Trisconi reprenait une passe lumineuse de Hulmann et donnait l'avantage à ses couleurs. Malheureusement, six minutes plus tard, La Vallée réagissait par Weissbrodt, 3-3. Rien n'était encore dit, jusqu'au moment où MM. Zurbriggen et Meyer, brouillons au possible, contraignaient les Combiers à jouer à trois joueurs d'abord, puis à quatre. A deux reprises, par Béchon et Wirz, les Montheysans marquaient. Le trou était fait, les jeux aussi. Wirz, à nouveau, insistait à la 57e minute en fixant définitivement le score.

Ce résultat reflète assez bien le déroulement de la partie si l'on regarde son évolution tiers par tiers. Le rythme des Valaisans est allé sans cesse en augmentant et en situant, sur la fin, la juste valeur de l'équipe, ce qui est réjouissant avant le derby de samedi prochain contre Montana, dans la station valaisanne.

Def.

L'ÉVÉNEMENT SPORTIF DE LA SEMAINE

Un entraîneur qui donne l'exemple

La boxe suisse a décidément des goûts de luxe. Le 26 décembre, jour férié en Suisse alémanique mais tout de même..., deux meetings ont été organisés. L'un à Zurich, l'autre à Berne. Simple question de rivalité locale. Mais aussi perte sensible pour les promoteurs zurichois. 2500 personnes, alors qu'il en fallait le double. Du côté de la ville fédérale, pas de souci : 2900 spectateurs ont garanti la recette.

Il n'y avait d'ailleurs pas besoin d'être cartomancienne pour deviner que l'une des deux « compétitions » connaîtrait quelques mésaventures. A Berne, par tradition, on adore la boxe, on est formé à l'école de Charly Buhler et surtout on aime à la folie un certain Fritz Chervet. Son nom sur une affiche et c'est une salle enthousiaste. A Zurich en revanche, il subsiste un certain aspect snob de ce noble art. Cassius Clay, par exemple, avait boxé il y a quelques années à la même époque et les gens étaient accourus. Mais, si, comme il y a une semaine, c'est Mac Cluckey et Walter Blaser qui tiennent la vedette, les entrées sont calculées au compte-goutte. Tout simplement parce qu'il n'y a pas place dans notre pays pour deux meetings simultanés à 100 kilomètres de distance. Les investissements inhérents à une telle mise sur pied, le potentiel d'intéressés, le prix des places dans des temps délicats sont autant d'obstacles à cette gageure. Et pourtant, la fierté et l'obstination des organisateurs ont été plus fortes ! Cet état d'esprit, et les conséquences pécuniaires qu'il entraîne, ne serait pas outre-mesure dangereux si la boxe elle-même n'était pas dès lors en cause. Il faut éviter à tout prix l'amateurisme dans ce domaine, l'escalade ridicule et sans profit direct sur ce sport. Actuellement, en Suisse, il y a six boxeurs professionnels, ce qui est déjà un beau résultat, mais un seul homme réellement conscient des vicissitudes de cette profession : le Vaudois émigré à Berne, Charly Buhler. Il sent la boxe, la manipule avec une honnêteté foncière, cherche à lui conférer une certaine crédibilité.

Concurrence déloyale ?

Dans ces conditions, pourquoi tenter de lui tirer dans les jambes, de pratiquer une concurrence qui ne peut être considérée que comme déloyale ? Il est « Monsieur Boxe » par excellence. Les cas précis ne font pas défaut. Il a tout d'abord fait de cette fameuse « tribu » des Chervet, privée de chef de famille, une communauté respectable. Paul et Fritz ont combattu pour des titres européens ou mondiaux, et les deux autres frères ont largement dépassé le cadre national. Des comptes en banque ont été créés.

Ce sport violent, mais surtout exposé au manque de scrupules de quelques managers, aurait pu les précipiter dans la chute. Au contraire, il les a stimulé, il leur a redonné une raison de vivre. Regardez maintenant Hebeisen qui va lutter pour une couronne européenne. Certes, il a eu quelques ennuis récemment à cause de son manque de technique mais le fait est qu'il parvient à un sommet incontestable. En définitive, à l'heure où Chervet va certainement obtenir une nouvelle chance en affrontant l'Italien Udella, on se demande si ce n'est pas Nussbaum qui est le mieux placé. Rejoignant le clan Buhler, le Genevois semble être transformé. Après un k.o. malheureux qui a activé sa rupture avec son conseiller du bout du lac, il pourrait nous valoir de belles satisfactions en 1975. Walter Blaser, lui, a repoussé Jean Bretonnel pour adopter une méthode autodidacte. Les résultats sont pour l'heure peu encourageants, mais il sera en lice pour le titre européen. Comme Hebeisen, Chervet (avec une ultime possibilité mondiale) et certainement Nussbaum. Six boxeurs, quatre au plus haut niveau. Trois dirigés par Charly Buhler. La proportion est éloquente.

Ce sera notre premier vœu de l'année : que les entraîneurs suisses dans tous les domaines aient autant d'envergure et d'abnégation !

Thierry Vincent

Les conseillers fédéraux de 1848 à 1975

No d'ordre		Nom et prénom	Année de naissance	Année d'élection	Démission † en fonction	Président nbre de fois	Décédé
1	Zurich	Furrer Jonas	1805	1848	† 1861	4	1861
12		Dubs Jakob	1822	1861	1872	3	1879
18		Scherrer Johann	1825	1872	† 1878	1	1878
25		Hertenstein Wilhelm	1825	1879	† 1888	1	1888
28		Hauser Walter	1837	1888	† 1902	2	1902
37		Forrer Ludwig	1845	1902	1917	2	1921
46		Haab Robert	1865	1917	1929	2	1939
53		Meyer Albert	1870	1929	1938	1	1953
57		Wetter Ernst	1877	1938	1943	1	1963
62		Nobs Ernst	1886	1943	1951	1	1957
67		Weber Max	1897	1951	1953	—	1974
68		Streuli Hans	1892	1953	1959	1	1970
74		Spühler Willy	1902	1959	1970	2	
81		Brugger Ernst	1914	1969			
2	Berne	Ochsenbein Ulrich	1811	1848	1854	—	1890
8		Stämpfli Jakob	1820	1854	1863	3	1879
13		Schenk Karl	1823	1863	† 1895	6	1895
33		Müller Eduard	1848	1895	† 1919	3	1919
47		Scheurer Karl	1872	1919	† 1929	1	1929
52		Minger Rudolf	1881	1929	1940	1	1955
60		von Steiger Eduard	1881	1940	1951	2	1962
66		Feldmann Markus	1897	1951	† 1958	1	1958
72		Wahlen Friedr. Tr.	1899	1958	1965	1	
79		Gnägi Rudolf	1917	1965			
10	Lucerne	Knüsel Jos. Martin	1813	1855	1875	2	1889
30		Zemp Josef	1834	1891	1908	2	1908
38		Schobinger Jos. Ant.	1849	1908	† 1911	—	1911
	Uri Schwytz Nidwald						
75	Obwald	von Moos Ludwig	1910	1959	1971	2	
20	Glaris	Heer Joachim	1825	1875	1878	1	1879
55	Zoug	Etter Philipp	1891	1934	1959	4	
85		Hürlimann Hans	1918	1973			
49	Fribourg	Musy Jean-Marie	1876	1919	1934	2	1952
73		Bourgknecht Jean	1902	1959	1962	—	1964
4	Soleure	Munzinger Martin Jos.	1791	1848	† 1855	1	1855
22		Hammer Bernhard	1822	1875	1890	2	1907
56		Obrecht Hermann	1882	1935	1940	—	1940
59		Stampfli Walter	1884	1940	1947	1	1965
84		Ritschard Willi	1918	1973			
34	Bâle-Ville	Brenner Ernst	1856	1897	† 1911	2	1911
76		Tschudi Hans-Peter	1913	1959	1973	2	
29	Bâle-C.	Frey Emil	1838	1890	1897	1	1922
	Schaffhouse						
54	Appenz. RE Appenz. RI	Baumann Johannes	1874	1934	1940	1	1953
7	St-Gall	Naeff Wilh. Mathias	1802	1848	1875	1	1881
39		Hoffmann Arthur	1857	1911	1917	1	1927
61		Kobelt Karl	1891	1940	1954	2	1968
69		Holenstein Thomas	1896	1954	1959	1	1962
83		Furgler Kurt	1924	1971			
24	Grisons	Bavier Simeon	1825	1878	1883	1	1896
44		Calonder Felix	1863	1913	1920	1	1952
6	Argovie	Frey-Hérosé Friedrich	1801	1848	1866	2	1873
15		Welti Emil	1825	1866	1891	6	1899
43		Schulthess Edmund	1868	1912	1935	4	1944
77		Schaffner Hans	1908	1961	1969	1	
21	Thurgovie	Anderwert Fridolin	1828	1875	† 1880	—	1880
27		Deucher Adolf	1831	18883	† 1912	4	1912
50		Häberlin Heinrich	1868	1920	1934	2	1947
5	Tessin	Franscini Stefano	1796	1848	† 1857	—	1857
11		Pioda Giov. Batt.	1808	1857	1864	—	1882
40		Motta Giuseppe	1871	1911	† 1940	5	1940
58		Celio Enrico	1889	1940	1950	2	
71		Lepori Giuseppe	1902	1954	1959	—	1968
80		Celio Nello	1914	1966	1973		
3	Vaud	Druey Daniel-Henri	1799	1848	† 1855	1	1855
9		Fornerod Constant	1819	1855	1867	3	1899
16		Ruffy Victor	1823	1867	† 1869	—	1869
17		Cérésole Paul	1832	1870	1875	1	1905
26		Ruchonnet Louis	1834	1881	† 1893	2	1893
32		Ruffy Eugène	1854	1893	1899	1	1919
36		Ruchet Marc-Emile	1853	1899	† 1912	2	1912
42		Decoppet Camille	1862	1912	1919	1	1925
48		Chuard Ernest	1857	1919	1928	1	1942
51		Pilet-Golaz Marcel	1889	1928	1944	2	1958
64		Rubattel Rodolphe	1896	1947	1954	1	1961
70		Chaudet Paul	1904	1954	1966	2	
86		Chevallaz G.-André	1915	1973			
65	Valais	Escher Joseph	1885	1950	† 1954	—	1954
78		Bonvin Roger	1907	1962	1973	2	
19	Neuchâtel	Borel Eugène	1835	1872	1875	—	1892
23		Droz Numa	1844	1875	1892	2	1899
35		Comtesse Robert	1847	1899	1912	2	1922
41		Perrier Louis	1849	1912	† 1913	—	1913
63		Petitpierre Max	1899	1944	1961	3	
82		Graber Pierre	1908	1969		1	
14	Genève	Challet-Venel Jacques	1814	1864	1872	—	1893
31		Lachenal Adrien	1849	1892	1899	1	1918
45		Ador Gustave	1845	1917	1919	1	1928

Les conseillers fédéraux par ordre chronologique (Election)

	Nom et prénom	Lieu d'origine		
1	Furrer Jonas	Winterthour	ZH	libéral
2	Ochsenbein Ulrich	Nidau	BE	radical
3	Druey Daniel-Henry	Faoug	VD	radical
4	Munzinger Martin-Josef	Olten	SO	radical
5	Franscini Stefano	Bodio	TI	radical
6	Frey Friedrich	Aarau	AG	libéral
7	Naeff Wilhelm Mathias	Altstätten	SG	libéral
8	Stämpfli Jakob	Schüpfen	BE	radical
9	Fornerod Constant	Avenches	VD	radical
10	Knüsel Josef Martin	Lucerne	LU	libéral
11	Pioda Giovanni Battista	Locarno	TI	radical
12	Dubs Jakob	Affoltern am Albis	ZH	libéral
13	Schenk Karl	Signau	BE	radical
14	Challet Jean-Jacques	Genève	GE	radical
15	Welti Emil	Zurzach	AG	libéral
16	Ruffy Victor	Lutry	VD	radical
17	Cérésole Paul	Vevey	VD	libéral
18	Scherrer Johann Jakob	Winterthour	ZH	démocrate
19	Borel Eugène	Neuchâtel	NE	radical
20	Heer Joachim	Glaris	GL	libéral
21	Anderwert Fridolin	Emmishofen	TG	démocrate
22	Hammer Bernhard	Olten	SO	libéral
23	Droz Numa	La Chaux-de-Fonds	NE	radical
24	Bavier Simeon	Coire	GR	libéral
25	Hertenstein Wilhelm	Kyburg	ZH	libéral
26	Ruchonnet Louis	St-Saphorin (Lavaux)	VD	radical
27	Deucher Adolf	Steckborn	TG	démocrate
28	Hauser Walter	Wädenswil	ZH	démocrate
29	Frey Emil	Münchenstein	BL	radical
30	Zemp Josef	Genève	LU	Conserv. cath.
31	Lachenal Adrien	Entlebuch	GE	radical
32	Ruffy Eugène	Lutry	VD	radical
33	Müller Eduard	Nidau	BE	radical
34	Brenner Ernst	Bâle	BS	radical
35	Comtesse Robert	La Sagne	NE	radical
36	Ruchet Marc-Emile	Bex	VD	radical
37	Forrer Ludwig	Bäretswil u. Winterthour	ZH	démocrate
38	Schobinger Josef Anton	Lucerne	LU	Conserv. cath.
39	Hoffmann Arthur	Saint-Gall	SG	radical
40	Motta Giuseppe	Airolo	TI	Conserv. cath.
41	Perrier Louis	Ste-Croix et Neuchâtel	NE	radical
42	Decoppet Camille	Suscévaz	VD	radical
43	Schulthess Edmund	Brugg et Zurich	AG	radical
44	Calonder Felix	Trin	GR	radical
45	Ador Gustave	Genève	GE	libéral
46	Haab Robert	Wädenswil	ZH	radical
47	Scheurer Karl	Erlach	BE	radical
48	Chuard Ernest	Corcelles-près-Payerne	VD	radical
49	Musy Jean-Marie	Albeuve	FR	Conserv. cath.
50	Häberlin Heinrich	Bisseg et Frauenfeld	TG	radical
51	Pilet-Golaz Marcel	Château-d'Oex	VD	radical
52	Minger Rudolf	Mulchi	BE	PAB
53	Meyer Albert	Fällanden et Zurich	ZH	radical
54	Baumann Johann	Herisau	AR	radical
55	Etter Philipp	Menzingen	ZG	Conserv. cath.
56	Obrecht Hermann	Granges	SO	radical
57	Wetter Ernst	Winterthour	ZH	radical
58	Celio Enrico	Quinto	TI	Conserv. cath.
59	Stampfli Walter	Aeschi	SO	radical
60	von Steiger Eduard	Berne	BE	PAB
61	Kobelt Karl	Marbach	SG	radical
62	Nobs Ernst	Seedorf BE et Zurich	ZH	socialiste
63	Petitpierre Max	Neuchâtel et Couvet	NE	radical
64	Rubattel Rodolphe	Villarzel	VD	radical
65	Escher Josef	Simplon	VS	Conserv. cath.
66	Feldmann Markus	Glaris et Berne	BE	PAB
67	Weber Max	Zurich	ZH	socialiste
68	Streuli Hans	Wädenswil et Richterswil	ZH	radical
69	Holenstein Thomas	Bütschwil	SG	Conserv. cath.
70	Chaudet Paul	Corsier et Vevey	VD	radical
71	Lepori Giuseppe	Lopagno	TI	Conserv. cath.
72	Wahlen F. Traugott	Rubigen	BE	PAB
73	Bourgknecht Jean	Fribourg	FR	Conserv. cath.
74	Spühler Willy	Zurich	ZH	socialiste
75	von Moos Ludwig	Sachseln	OW	Conserv. cath.
76	Tschudi Hans-Peter	Bâle et Schwanden GL	BS	socialiste
77	Schaffner Hans	Gränichen	AG	radical
78	Bonvin Roger	Icogne-Lens	VS	Conserv. cath.
79	Gnägi Rudolf	Schwadernau	BE	PAB
80	Celio Nello	Quinto	TI	radical
81	Brugger Ernst	Möriken AG, Gossau ZH	ZH	radical
82	Graber Pierre	Langenbruck BL et La Chaux-de-Fonds NE	VD	socialiste
83	Furgler Kurt	Valens Pfäfers	SG	PDC
84	Ritschard Willi	Luterbach	SO	socialiste
85	Hürlimann Hans	Walchwil	ZG	PDC
86	Chevallaz G.-André	Montherod	VD	Radical

Décédés en fonction

No d'ordre	Nom et prénom	Canton	Date de naiss.	Date de décès
1	Furrer Jonas	Zurich	1805	1861
2	Druey Daniel-Henry	Vaud	1799	1855
3	Munzinger Josef	Soleure	1791	1855
4	Franscini Stefano	Tessin	1796	1857
5	Schenk Karl	Berne	1823	1895
6	Ruffy Victor	Vaud	1823	1869
7	Scherrer Johann	Zurich	1825	1878
8	Anderwert Fridolin	Thurgovie	1828	1880
9	Hertenstein Wilhelm	Zurich	1825	1888
10	Ruchonnet Louis	Vaud	1834	1893
11	Deucher Adolf	Thurgovie	1831	1912
12	Hauser Walter	Zurich	1837	1902
13	Müller Eduard	Berne	1848	1919
14	Brenner Ernst	Bâle-Ville	1856	1911
15	Ruchet Marc-Emile	Vaud	1858	1912
16	Schobinger Josef-Anton	Lucerne	1849	1911
17	Motta Giuseppe	Tessin	1871	1940
18	Perrier Louis	Neuchâtel	1849	1913
19	Scheurer Karl	Berne	1872	1929
20	Escher Joseph	Valais	1885	1954
21	Feldmann Markus	Berne	1897	1958

La succession au Conseil fédéral

	Nom	Successeur de
1	Furrer (ZH)	—
2	Ochsenbein (BE)	—
3	Druey (VD)	—
4	Munzinger (SO)	—
5	Franscini (TI)	—
6	Frey Fr. (AG)	—
7	Naeff (SG)	—
8	Stämpfli (BE)	Ochsenbein (BE)
9	Fornerod (VD)	Druey (VD)
10	Knüsel (LU)	Munzinger (SO)
11	Pioda (TI)	Franscini (TI)
12	Dubs (ZH)	Furrer (ZH)
13	Schenk (BE)	Stämpfli (BE)
14	Challet (GE)	Pioda (TI)
15	Welti (AG)	Frey Fr. (AG)
16	Ruffy V. (VD)	Fornerod (VD)
17	Cérésole (VD)	Ruffy V. (VD)
18	Scherrer (ZH)	Dubs (ZH)
19	Borel (NE)	Challet (GE)
20	Heer (GL)	Knüssel (LU)
21	Anderwert (TG)	Naeff (SG)
22	Hammer (SO)	Borel (NE)
23	Droz (NE)	Cérésole (VD)
24	Bavier (GR)	Heer (GL)
25	Hertenstein (ZH)	Scherrer (ZH)
26	Ruchonnet (VD)	Anderwert (TG)
27	Deucher (TG)	Bavier (GR)
28	Hauser (ZH)	Hertenstein (ZH)
29	Frey E. (BL)	Hammer (SO)
30	Zemp (LU)	Welti (AG)
31	Lachenal (GE)	Droz (NE)
32	Ruffy E. (VD)	Ruchonnet (VD)
33	Müller (BE)	Schenk (BE)
34	Brenner (BS)	Frey (BL)
35	Comtesse (NE)	Lachenal (GE)
36	Ruchet (VD)	Ruffy E. (VD)
37	Forrer (ZH)	Hauser (ZH)
38	Schobinger (LU)	Zemp (LU)
39	Hoffmann (SG)	Brenner (BS)
40	Motta (TI)	Schobinger (LU)
41	Perrier (NE)	Comtesse (NE)
42	Decoppet (VD)	Ruchet (VD)
43	Schulthess (AG)	Deucher (TG)
44	Calonder (GR)	Perrier (NE)
45	Ador (GE)	Hoffmann (SG)
46	Haab (ZH)	Forrer (ZH)
47	Scheurer (BE)	Müller (BE)
48	Chuard (VD)	Decoppet (VD)
49	Musy (FR)	Ador (GE)
50	Häberlin (TG)	Calonder (GR)
51	Pilet (VD)	Chuard (VD)
52	Minger (BE)	Scheurer (BE)
53	Meyer (ZH)	Haab (ZH)
54	Baumann (AR)	Haeberlin (TG)
55	Etter (ZG)	Musy (FR)
56	Obrecht (SO)	Schulthess (AG)
57	Wetter (ZH)	Meyer (ZH)
58	Celio E. (TI)	Motta (TI)
59	Stampfli (SO)	Obrecht (SO)
60	von Steiger (BE)	Minger (BE)
61	Kobelt (SG)	Baumann (AR)
62	Nobs (ZH)	Wetter (ZH)
63	Petitpierre (NE)	Pilet (VD)
64	Rubattel (VD)	Stampfli (SO)
65	Escher (VS)	Celio E. (TI)
66	Feldmann (BE)	von Steiger (BE)
67	Weber (ZH)	Nobs (ZH)
68	Streuli (ZH)	Weber (ZH)
69	Holenstein (SG)	Kobelt (SG)
70	Chaudet (VD)	Rubattel (VD)
71	Lepori (TI)	Escher (VS)
72	Wahlen (BE)	Feldmann (BE)
73	Bourgknecht (FR)	Etter (ZG)
74	Spühler (ZH)	Streuli (ZH)
75	von Moos (OW)	Holenstein (SG)
76	Tschudi (BS)	Lepori (TI)
77	Schaffner (AG)	Petitpierre (NE)
78	Bonvin (VS)	Bourgknecht (FR)
79	Gnägi (BE)	Wahlen (BE)
80	Celio N. (TI)	Chaudet (VD)
81	Brugger (ZH)	Schaffner (AG)
82	Graber (NE)	Spühler (ZH)
83	Furgler (SG)	von Moos (OW)
84	Ritschard (SO)	Tschudi (BS)
85	Hürlimann (ZG)	Bonvin (VS)
86	Chevallaz (VD)	Celio N. (TI)

La représentation politique de 1848 à 1975

1848-1891	7 radicaux
1892-1919	6 radicaux 1 cath. conservateur
1920-1929	5 radicaux 2 cath. conservateurs
1930-1943	4 radicaux 2 cath. conservateurs 1 PAB
1944-1953	3 radicaux 2 cath. conservateurs 1 PAB 1 socialiste
1954	4 radicaux 2 cath. conservateurs 1 PAB
1955-1959	3 radicaux 3 cath. conservateurs 1 PAB
1960-1974	2 radicaux 2 PDC 2 socialistes 1 PAB

« Solothurner Zeitung » du 26.11.1971 (Otto Wuttrich)

Mise à jour : Pascal Couchepin 1.1.1975

Sion

Concours sténo à l'Institut de Commerce du Dr Théler

Traditionnellement l'Association internationale de sténographie « Aimé Paris » organise chaque trimestre des concours de sténographie pour l'obtention des certificats de sténo. Ceux du premier trimestre ont eu lieu le 17 décembre.

PALMARES

Vitesse : 180 syllabes : Juliana Bovier, Vex.

144 syllabes : Carmen Bétrisey, Ayent ; Régine Bürcher, Bramois.

126 syllabes : Denise Gard, Bramois.

108 syllabes : Marie-Pierre Bétrisey, St-Léonard ; Sylviane Carruzzo, Chamoson ; Colette Caillet, Fully, avec félicitations. Puis Christiane Coppex, Monthey ; Bernadette Crettenand, Isérables ; Fernande David, Sierre ; Patricia Emery, Sierre ; Rita Fellay, Bramois ; Cathy Fournier, Basse-Nendaz ; Antoine Gobelet, Ormône ; Danièle Jacquod, Vernamiège ; Liliane Karlen, Sion avec félicitations. Ariane Mabillard, Champlan ; Catherine Mabillard, Sion ; Joëlle Mariéthoz, Nendaz ; Liliane Mariéthoz, Nendaz ; Dominique Morend, Verbier ; Sabine Montanari, Monthey ; Fabienne Moulin, Sembrancher ; Liliane Perraudin, Saillon ; Gratienne Praz, Nendaz ; Véronique Pitteloud, Conthey ; Yolande Produit, Leytron ; Brigitte Richard, Sierre ; Christiane Richard, Sion, avec félicitations. Dolorès Sauthier, Conthey ; Edith Senn, Le Châble.

90 syllabes : Guy Evéquoz, Conthey, Brigitte Fontannaz, Conthey ; Giliane Fumeaux, Conthey ; Véronique Germanier, Vétroz ; Pascale Proz, Sion ; Adriana di Pietro, Martigny ; Jocelyne Woeffray, Les Evouettes, avec félicitations.

81 syllabes : Marie-Noëlle Charbonnet, Nendaz ; Daniel Chappuis, Evionnaz ; Rita Emery, Sierre.

A la même époque des élèves ont passé les épreuves du diplôme de commerce. Le jury de l'examen était composé de Me Louis de Riedmatten, juge instructeur de Sion ; M. Maurice Bovier, docteur ès sciences commerciales ; M. Aloys Praz, licencié en droit ; M. René Pellet, licencié ès sciences économiques.

Les nouveaux cours de 6 et 9 mois reprennent aujourd'hui mardi 7 janvier à 9 heures. Pour tous renseignements, s'adresser à la direction : Dr Alexandre Théler, Institut de commerce, Sion, ✆ (027) 22 23 84.

Décès de M. Théo MONTANGERO

M. Théo Montangero est décédé à Sion dans sa 75e année. M. Montangero était une personnalité connue du monde de la musique valaisanne et du commerce. Il fut en effet président et membre d'honneur de l'Harmonie municipale de Sion ainsi que président du comité du Conservatoire.

Par ailleurs, M. Montangero était président de la Fédération romande des détaillants et ancien directeur de l'UCOVA.

M. Montangero avait épousé une demoiselle Fama, fille de l'ancien conseiller d'Etat, M. Albano Fama.

Nous présentons à la famille Montangero nos sincères condoléances.

Parachutisme risqué

Lors du cours de parachutisme qui s'est déroulé à Sion la semaine passée sous la présidence et la surveillance de M. Gérald Kummer, président du Para-Club valaisan, de magnifiques sauts furent effectués par les as du parachute. On a même signalé deux « miracles ». Dans deux des cas, les parachutistes ont vu leur engin se bloquer sans que cela ne provoque d'accidents fatals.

Première hivernale

Après la première hivernale de Siegenthaler et Willy, dont nous parlons par ailleurs, le 3 janvier 1975, un autre exploit a été effectué par Jean-Félix Moix, agent de la Police cantonale de Sion. Parti de la Cabane des Dix, il désirait s'attaquer à l'arête de la Gallet du Mont-Blanc-de-Cheilon. M. Moix réussit son exploit en solitaire en 3 h. 30 d'ascension.

Beau succès des cours de ski

Le cours de ski des Mayens organisé traditionnellement par le Ski-Club de Sion s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Il a connu une affluence extraordinaire. C'est en effet 914 élèves de 7 à 14 ans, répartis en 94 groupes, qui ont bénéficié des cours qui se déroulèrent pour les plus petits aux Collons et pour les aînés à Thyon 2000. De nombreuses personnalités assistèrent à la journée officielle.

DÉCÈS EN VALAIS

M. Hugo Panigas, à Martigny, à l'âge de 51 ans.
M. Oscar Delaloye, à Sion, à l'âge de 92 ans.
Mme Rose Corthay-Michaud, au Châble, à l'âge de 83 ans.
M. Justin Luy, à Miège, à l'âge de 68 ans.
M. Antoine Favre, à Sierre, à l'âge de 65 ans.
M. Werner Graul, à Sion, à l'âge de 59 ans.
Mme Edwige Fardel-Rebord, à Sion, à l'âge de 82 ans.
M. Auguste Duffey, à Saint-Maurice, à l'âge de 88 ans.
Mme Gasparine Coquoz, à Martigny, à l'âge de 90 ans.
M. Paul Biselx, à Orsières, à l'âge de 87 ans.
Mme Jacques Brown, à Martigny, à l'âge de 92 ans.
M. Michel Vannay, à Vionnaz, à l'âge de 43 ans.
M. Arnold Oreiller, à Massongex, à l'âge de 90 ans.
M. Albert Bridy, à Savièse, à l'âge de 74 ans.
M. Innocent Fellay, à Champsec, à l'âge de 89 ans.
M. Théo Montangero, à Sion, à l'âge de 75 ans.
M. Théophile Troillet, au Châble, à l'âge de 85 ans.
M. Etienne Roduit, à Fully, à l'âge de 79 ans.
M. Robert Zufferey, à Sion, à l'âge de 57 ans.
Mme Joseph Zonca-Putallaz, à Monthey, à l'âge de 84 ans.
Mme Ernest Luisier, à Martigny, à l'âge de 75 ans.
M. Charles Nobile, à Montana, à l'âge de 88 ans.
M. Aristide Mariaux, à Vionnaz, à l'âge de 57 ans.
M. René Gabioud, à Orsières, à l'âge de 56 ans.

COURS DE SOINS AUX BLESSES A FULLY

La section des samaritains de Fully organise un cours de soins aux blessés qui débutera ce soir mardi 7 janvier à 20 heures à la salle communale. Il se déroulera chaque mardi et jeudi pendant deux mois et sera placé sous la direction pratique de M. Jean Roduit.

†

Monsieur Emile RACLOZ-BOSON, à Fully ;
Madame et Monsieur Fernand RODUIT-RACLOZ et leur fille Marisia, à Fully;
Madame et Monsieur Maurice GAY-RACLOZ et leurs enfants Pascale et Christian, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur J.-Charles VUAGNEUX-RACLOZ et leurs enfants Jean-Marc et Claude-Alain, à La Chaux-de-Fonds ;
Mademoiselle Joëlle RACLOZ et son fiancé à La Chaux-de-Fonds ;
La famille de feu Edouard BOSON, à Fully et Lausanne ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

ANDRÉE RACLOZ

née BOSON

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante, grand-tante, pieusement décédée le 6 janvier 1975, dans sa 62e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Domicile mortuaire : La Forêt.

Prière de ne pas faire de visite.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 8 janvier à 10 heures, à Fully.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P.P.E.

LA PROTECTION CIVILE : Un service au prochain

Compte tenu des menaces qui pèsent aujourd'hui sur tous les secteurs vitaux de notre pays et n'épargnent pas l'homme, la protection civile est devenue indispensable dans le cadre de la défense totale.

Elle représente une obligation morale et humanitaire : indépendamment de sa tâche primaire qui est d'entreprendre des préparatifs en prévision d'une guerre ou d'une situation grave, elle aimerait également se révéler efficace en cas de catastrophes.

Une bonne protection civile commence autour de nous, dans notre foyer, dans notre famille, à notre place de travail. La protection civile, est en premier lieu un service au prochain. Si nous sommes prêts à l'aider, à prodiguer les premiers secours, à pratiquer le sauvetage, à lutter contre les foyers d'incendie, à assister des enfants, des malades et des personnes âgées dans les abris, la protection civile pourrait, en cas de catastrophe, remplir plus facilement sa tâche qui est de protéger la population et la patrie, en assurant notre survie. Celui qui se soustrait à cette obligation évidente et qui évoque mille prétextes pour ne pas être dérangé, demeure en marge de notre communauté, est un « associal ».

Mais que faut-il faire pour remplir cette obligation ? Il faut avant tout s'intéresser à l'information sur la protection civile et la défense totale, discuter les problèmes soulevés, en rendre son entourage attentif. Si on le désire, il est facile de s'initier aux premiers secours soit à la protection civile elle-même, soit en suivant un cours de l'Alliance suisse des samaritains ou de la Croix-Rouge suisse. Si nous voulons que la protection civile soit efficace et omniprésente, nous devons admettre la nécessité d'enseigner les premiers secours dans les écoles de tous degrés de manière que la nouvelle génération soit mieux préparée à servir son prochain.

Il convient aussi d'insister continuellement auprès des offices et autorités compétents afin qu'il ne soit plus délivré de permis de conduire sans avoir au préalable suivi des cours de samaritains comme cela se fait en République fédérale allemande et en Autriche.

Nous sommes-nous déjà demandé dans quel état se trouvait l'abri de notre maison ? Y a-t-il dans notre immeuble des personnes âgées ou handicapées qui auraient besoin d'assistance médicale ou alimentaire ? Auront-elles la possibilité de rejoindre les abris en temps voulu ?

Il n'appartient pas aux Autorités de s'occuper de ces aspects du problème. Nous sommes tous appelés à servir notre prochain, à réfléchir et à prévoir.

C'est dans cette direction que devraient aller nos pensées en ces jours de détente et de fêtes. Nous souhaitons à tous ceux qui nous sont chers, et à tous nos concitoyens et à notre patrie, que l'année 75 soit heureuse et nous épargne les malices du temps.

Charly Délez
président de la section valaisanne de l'USPC

Hôteliers et anciens plats

Pour créer des recettes de mets aux pommes de terre convenant à la cuisine collective, diffuser une documentation montrant la valeur physiologique de la pomme de terre et décrivant les variétés et leurs propriétés culinaires, disposer de renseignements sur l'offre de saison et les techniques d'entreposage, la Société suisse des hôteliers et la Régie fédérale des alcools vont intensifier leur collaboration.

Il s'agit aussi de remettre à l'honneur d'anciens plats connus mais qui ne sont plus préparés aujourd'hui, en adaptant les recettes aux conditions modernes d'exploitation. Ainsi, le restaurateur pourra mieux tenir compte de la tendance actuelle pour une alimentation pauvre en calories.

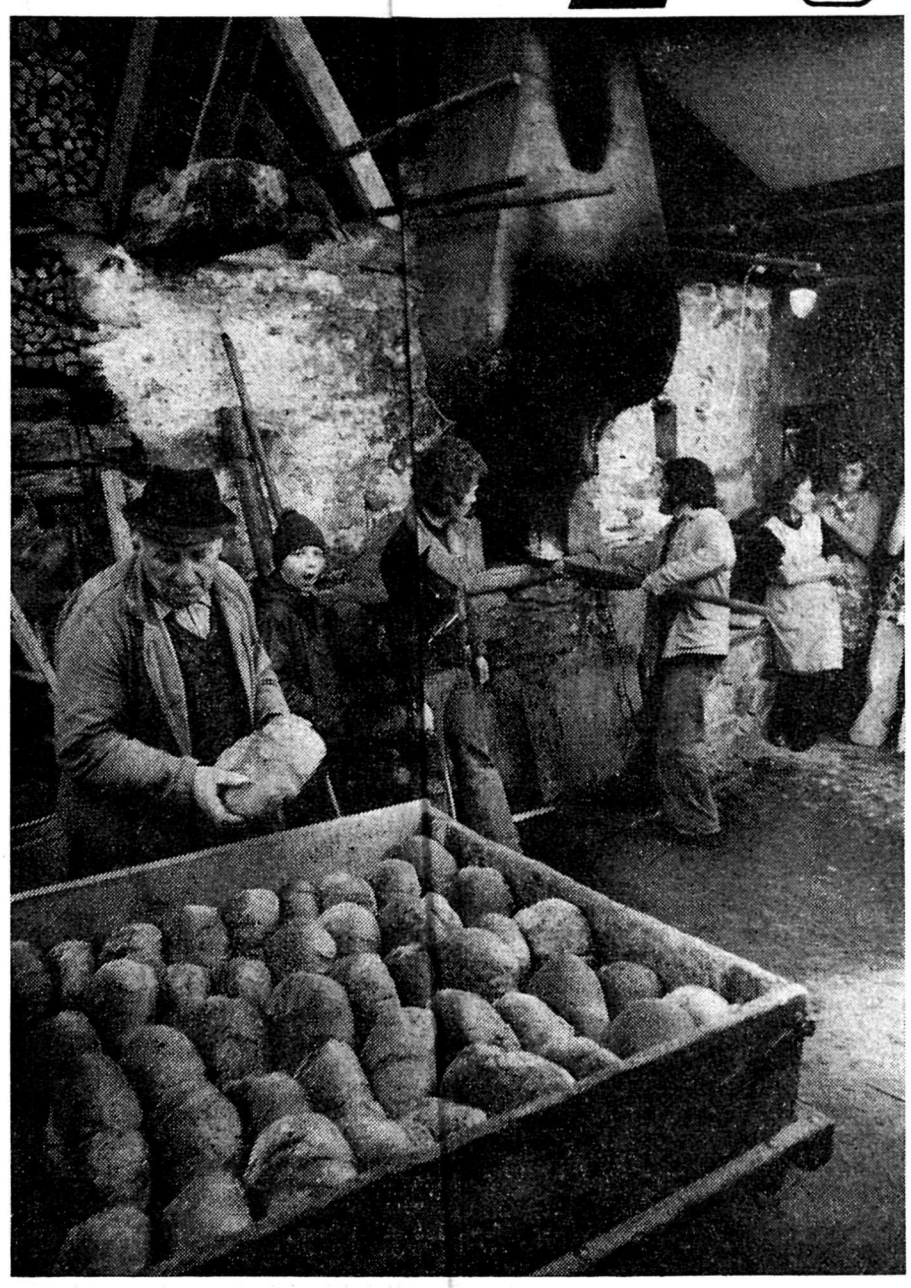

Aux Arlaches: plus que jamais le pain au four banal

Jour et nuit, durant une dizaine de journées, les habitants des Arlaches, dans le val Ferret, et ceux de la vallée font cuire leur pain au four banal, vieux de plus de 250 ans. Ce ne sont pas moins de douze tonnes de pain au froment qui y sont cuits après avoir été pétris par les femmes et les hommes dévoués du village. C'est grâce à un comité d'initiative récemment créé que ce four a pu être sauvé de la ruine et les agriculteurs de la vallée, devant l'augmentation des matières premières, replantent de plus en plus le blé et le froment dans leurs champs. Voici la sortie du pain du four banal tandis qu'un habtant empile « sa cuite » sur son charriot. (Valpresse).

Monthey

Après les explosions de Monthey

Alors que la police poursuit son enquête sans succès pour l'instant, des farceurs de mauvais goût ont tracé des inscriptions sur les piliers du passage sous-voie des Paluds entre Massongex et Saint-Maurice. Ils ont écrit « Haut-Lac libre », tandis qu'un coup de téléphone anonyme était adressé à un journal vaudois disant que les attentats de Monthey étaient l'œuvre d'un front de libération du Chablais.

Espérons que la police mettra rapidement la main sur les auteurs des attentats.

Décès de M. Michel VANNAY

Samedi fut enseveli à Monthey M. Michel Vannay, député et conseiller communal de Vionnaz. La fanfare municipale L'Espérance conduisit celui qui fut son ancien président à sa dernière demeure. De nombreuses personnalités politiques, locales, du district et du canton assistèrent à cet ensevelissement.

ARISTIDE MARIAUX

M. Aristide Mariaux est décédé à l'âge de 57 ans, le 4 janvier 1975, à Vionnaz.

M. Mariaux avait travaillé longtemps chez Giovanola à Monthey. Malheureusement, ces dernières années, il avait dû interrompre son activité à la suite d'une douloureuse maladie.

Homme de bon contact, M. Mariaux était en outre un fidèle radical.

A son épouse, à sa famille, le « Confédéré-FED » présente ses sincères condoléances.

Vœux

A Monthey, comme dans les autres régions du Valais, les vœux du Conseil furent l'occasion d'échanger d'aimables paroles entre les autorités de la ville de Monthey et de la région montheysanne. Cette cérémonie s'est déroulée le 2 janvier à l'Hôtel de Ville dans la salle bourgeoisiale.

Foire de l'An

La Foire de l'An chère au cœur des Montheysans s'est déroulée le 31 décembre sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Vendeurs professionnels et amateurs rivalisèrent de talent pour animer cette foire.

Nouveau conseiller

A la suite du départ à l'étranger de Mme Marguerite Magnenat, le Conseil communal de Monthey a proclamé élu le premier des viennent ensuite de la liste radicale, à savoir M. Roger Borella. Le « Confédéré-FED » souhaite au nouveau conseiller communal une carrière fructueuse au service de la communauté montheysanne et du Parti radical de la ville.

ZERMATT: MANIFESTATION «ANTIBUS»

L'introduction, à titre d'essai, de bus à moteur dans la station de Zermatt (bus qui passeraient le long de la Viège) a soulevé quelques polémiques passionnées, plus motivées par de la politique locale que par des raisons écologiques. Une grande manifestation antibus, à laquelle prenaient part des touristes et Zermattois mécontents, s'est déroulée dans une ambiance carnavalesque la fin du jour de l'an dans les rues zermattoises. On voit ici un orchestre-chahut avec des calicots qui dit en allemand que « Anvers est contre le bus ». (Valpresse)